



Département
Morbihan



Compte-rendu du Conseil d'Administration

Vannes, le 21 Février 2019

9 heures :

Le Président Francis Plancke ouvre la séance, et remercie les participants pour leur présence.

Minute de silence en mémoire des disparus.

En suivant l'ordre du jour :

- Désignation d'une secrétaire « occasionnelle » pour cette séance.

Mission acceptée par Marie-Claire Leturgie.

- Approbation à l'unanimité du P V du C A du 29 Novembre 2018 qui pouvait également être consulté le site UNC 56. Le président confirme qu'il n'a pas besoin d'assister à toutes les réunions des commissions. Elles sont présidées par un vice-président qui a toute sa confiance pour gérer les affaires courantes.

- Gérard Mugnier, Secrétaire général, remercie les représentants de Caudan qui assureront la prochaine AG et le Congrès départemental du 27 Avril 2019, à savoir :

Yves Le Ferrand, Président de la section, et Monsieur Etienne.

Malgré un problème technique de rétro-projecteur, Francis Plancke a présenté le bilan financier de 2018.

Il propose de reculer désormais la date du CA de début d'année, la totalité des factures n'étant pas reçues à ce jour.

- Michel Mazuret devant quitter la séance, l'ordre du jour a été modifié, pour aborder les questions du transport pour le Congrès National de St Malo, le 23 Juin prochain.

Deux devis ont été demandés, le choix s'est porté sur le moins onéreux :
L'autocariste du Bono.

Deux cars de 57 places seront réservés, voire un de plus si nécessaire.

- Au départ de Lanester un coût de 876 euros TTC

- Au départ d'Auray, un coût de 694 euros TTC

Reste également à prévoir le repas du chauffeur, soit 40 euros

Le stationnement à St Malo fixé à 15 euros par car, soit 30 euros. La législation prévoyant un repos obligatoire toutes les 9 heures, il sera impératif de fixer le

départ de St Malo avant 18 heures, afin d'éviter le coût d'heures supplémentaires.

Les inscriptions devront se faire rapidement auprès des Présidents de section, qui joindront le règlement avec le listing des participants.

Michel Mazuret est chargé du « Bon pour accord » pour l'autocariste et de l'envoi du chèque pour le stationnement.

Au départ d'Auray : 5 h avec arrêt à Vannes et Ploërmel

Au départ de Lanester : 4 h 45 avec arrêts à Baud et Pontivy

Départ de Michel Mazuret, et reprise de l'ordre du jour.

- Francis Plancke fait le point détaillé sur le licenciement économique de la Secrétaire, diminution du nombre d'heures, avec pour conséquence de la diminution du salaire, ce qui a été refusé par Madame Sylvie Le Floch. Francis Plancke a également fait le point sur le coût total de ce licenciement.

- Puis a été abordé la procédure du recrutement de la nouvelle secrétaire. Pôle Emploi avait retenu 14 CV, et le « bouche à oreille » 2 CV. Après étude de tous les CV, le Comité de présélection composé de Francis Plancke, Gérard Mugnier (Vannes), Jean-François Calcet (Beignon), Jean Valoir (Auray) et M.Claire Leturgie (Ste Anne d'Auray) a retenu 4 candidatures pour un entretien individuel final.

Ces entretiens ont eu lieu le Mardi 19 Février, avec souci de parité, en présence de Francis Plancke et M.Claire Leturgie

Sur les 4 candidates retenues, seules 2 ont attiré notre intérêt.

Fait du hasard, une des 2 sélectionnées, en intérim jusqu'à la fin Février, s'est vu offrir un poste à temps plein.

Elle a eu la délicatesse de nous en faire part, la veille de ce C.A. !!!

C'est donc Nelly Benoit, la fille d'Alain Benoit, de Campénéac, qui occupera désormais, à compter du 1^{er} Mars, ce poste de secrétaire.

Les horaires de 8h30 à 12h30 ne seront pas modifiés, il lui reste le choix des jours de présence.

Ce choix sera communiqué ultérieurement, dès sa prise de fonction.

- L'AG et du Congrès de Caudan dès 8h30 :

Les problèmes d'organisation techniques et matériels ont été soulevés, les conseils et les aides des anciens organisateurs ont été proposés.

Monsieur Vincent Nadalini (Pontivy) s'est vu confier le suivi du Protocole lors de la cérémonie de la levée des couleurs.

Les Présidents des sections devront envoyer la liste de leurs adhérents qui seront décorés lors de cette journée. La remise des décorations nationales se

fera à l'extérieur, avec un aménagement prévu à cet effet, dépôt de gerbes (3 : UNC Vannes, UNC Caudan, Mairie), sonnerie aux Morts et Marseillaise.
Reste à définir le moment et le lieu de la remise des décorations associatives, méritant le même respect et le calme, que les décorations nationales.

Michel Mazuret sera comme à l'accoutumée, responsable des bureaux de votes.
Les 4 secteurs représentés sont : Vannes, Lorient, Pontivy et Ploërmel.
Il faut prévoir 2 personnes par urne.

Prévoir une buvette payante pour l'accueil des participants, avec petites viennoiseries.

Les Présidents de section devront envoyer le listing des participants avec le règlement correspondant, ce qui déterminera les différentes tablées, et évitant la cohue lors de l'accès dans la salle du banquet.

Jean-François Calcet propose un « panachage » des sections sur les tablées, pour une meilleure connaissance et convivialité entre les différentes localités du département.

Prévoir une table VIP, et en amont, l'envoi des invitations.

Aucun programme n'est encore prévu pour la promenade des veuves, sachant que les cars transportant les congressistes peuvent être mis à disposition.

Gérard Mugnier communique le tiers sortant.

Peu de changement.

Nécessité de trouver un trésorier.

Francis Plancke fait le point se son déplacement au siège UNC à Paris.

Accueil très chaleureux des autorités et particulièrement de Pierre Saint Macary.

Le Morbihan a le vent en poupe, par son dynamisme et aussi grâce aux procédures d'économies engagées et réussies.

Des annonces positives ont été faites :

- . L'attribution de la carte du combattant en instance doit, en principe, voir le jour fin Mai ou Juin.
- . La Voix du Combattant ayant fait des bénéfices, donc pas d'augmentation du tarif.
- . En raison des dons et placements fructueux, pas d'augmentation des cotisations.

. La candidature de Jean-François Calcet au Conseil d'Administration national, a été approuvée à l'unanimité en ce jour, et sera transmise au Siège.

Autre problème soulevé :

Nécessité d'un dépôt de gerbe les 05 décembre par l'UNC 56 au monument AFN de Vannes, honorant les soldats du contingent envoyés et tués au Front en AFN. Cela ne doit pas être une exclusivité du CERAS, qui est composé de militaires de carrière en retraite.

- Le Pèlerinage AC de Ste Anne d'Auray :

La 7^e édition du Pèlerinage AC de Ste Anne aura lieu le 15 Juin 2019.

Avis aux Présidents de sections d'y participer, en nombre, avec leurs porte-drapeaux.

Un Comité de pilotage composé des autorités locales, civiles et religieuses , ainsi que la section UNC 56 locale avec Michel Mazuret, Jean Kérino, ancien porte-drapeau, et M.Claire

Leturgie, s'est déjà réuni pour une première approche.

La seconde réunion, plus approfondie, est prévue pour le 6 Mars prochain.

Pour clôturer cette réunion :

Un tour de table des participants :

Jean-Claude Maillard a fait part d'un conflit, à présent résolu, inhérent aux dirigeants d'une section du secteur de Pontivy.

La séance a été levée à 12h15.

Le Président
Francis Plancke



Le Secrétaire général
Gérard Mugnier

